

# Zaccharia tué à Juan en 2013 : deux hommes condamnés

Il a fallu dix ans pour que la justice désigne deux coupables dans la mort de Zaccaria Aboufadi, 21 ans, poignardé à mort le 15 juin 2013, rue Bricka à Juan-les-Pins, après une rixe.

« **M**on frère est mort dans des conditions atroces. Il a tenté de se cacher sous une voiture. Il a été massacré. Il a appelé à l'aide, personne ne s'est arrêté. Jusqu'à présent, on a eu l'impression que Zac n'était qu'un moustique écrasé, balayé d'un coup d'essuie-glace. » Walid a témoigné, désabusé, devant la cour d'assises des Alpes-Maritimes. Le 15 juin 2013, Zaccaria Aboufadi était découvert mort à hauteur du 5, rue Bricka à Juan-les-Pins, poignardé dans le dos avec sauvagerie. Une lame de 16 centimètres a provoqué une hémorragie fatale. Walid, son frère, a du mal à contenir son chagrin mais veut croire encore à la justice. Cela fait dix ans qu'une famille attend des réponses. Une mère survit tant bien que mal à la perte de son fils. Un père en est mort prématurément. Dix ans d'une insupportable attente et de péripiéties judiciaires... Des suspects en fuite, des témoins sous pression, l'omerta du quartier... n'ont pas facilité les investigations. La cour a dû composer avec un dossier d'instruction lacunaire.

## Chasse à l'homme

Trois accusés, libres, clamaient leur innocence. Faycal Ayachi, défendu par M<sup>e</sup> Rafaëlle Guy, a été acquitté. En revanche, Anisse Himoud, introuvable depuis deux



Les frères de Zaccaria et leur avocate, M<sup>e</sup> Audrey Vazzana, soulagés que la justice soit enfin passée. (Photo Ch. P.)

jours, a été condamné à vingt ans de réclusion, abandonnant son avocat, M<sup>e</sup> Eric Scalabrin. Un mandat d'arrêt a été lancé contre lui. Anice Mohamed Benali a écouté sans broncher la peine de dix-huit ans infligée par la cour. M<sup>e</sup> Combes de Nayves s'était insurgé dans sa plaidoirie contre les 30 années requises par

l'avocat général Guillaume Lequai au terme d'un réquisitoire express : « Je comprends que la douleur d'une famille nous submerge, mais on ne peut pour autant envoyer des innocents en prison. »

Ce qui est frappant dans ce procès, c'est l'émotion intacte des témoins qui, malgré les années,

restent sidérés, traumatisés par cette éruption de violence la nuit du drame, tout en redoutant les représailles. Ils décrivent une véritable chasse à l'homme, avec un gamin de 20 ans rattrapé puis frappé à coups de casques, de pieds, de poings, de planche et tué par la lame d'un couteau. La mort comme point d'orgue d'une

rivalité de cour de récréation entre ceux de la Zaïne et ceux des Moulins, entre Vallauris et Nice.

Valdo, un ami de Zac, avait giflé un ado de la Zaïne. Il devait être châtié. En pleurs, il raconte comment lui a échappé à la mort, sautant une clôture pour se cacher. Zac, pour son malheur, ne pouvait pas courir aussi vite...

## Une partie civile tenace

Le parquet, le juge d'instruction, le parquet général ont longtemps estimé qu'il n'y avait pas de charges suffisantes pour renvoyer les suspects répondre de ce crime. M<sup>e</sup> Audrey Vazzana, avocate de la famille, a estimé l'inverse, s'appuyant sur des témoignages, des empreintes génétiques, des écoutes téléphoniques rassemblées par la brigade criminelle. Son mémoire déposé devant la chambre de l'instruction a convaincu les magistrats de demander à une cour d'assises d'examiner cette tragique affaire.

Si, sans surprise, la préméditation a été écartée, la cour et les jurés ont estimé que deux des jeunes qui avaient participé à la curée, devaient être condamnés pour meurtre. Un soulagement pour la famille Aboufadi, qui a accueilli le verdict dans le silence et le recueillement.

CHRISTOPHE PERRIN  
chperrin@nicematin.fr

# Discrimination à l'OGC Nice : Christophe Galtier jugé en décembre

L'ancien entraîneur de l'OGC Nice, Christophe Galtier, 56 ans, a été placé en garde à vue hier dans les locaux de la police judiciaire de Nice. Tout comme son fils John Valovic-Galtier, agent de joueurs, il a dû répondre aux enquêteurs mandatés pour faire la lumière sur des faits présumés de « discrimination au travail fondée sur l'appartenance à une prétendue race ou religion ». Si son fils a été laissé libre dans l'après-midi et devrait échapper aux poursuites, Christophe Galtier, lui, a été déferé au parquet avant d'être libéré. Xavier Bonhomme, le procureur de la République, l'a renvoyé en correctionnelle le 15 décembre pour être jugé.

## En conflit au sujet du recrutement

Le magistrat estime qu'il existe des charges suffisantes pour le poursui-

vre en justice. L'affaire a éclaté en avril dernier avec la divulgation d'un e-mail adressé par Julien Fournier aux actionnaires anglais du club. Dans ce document, l'ex-directeur sportif des Aiglons se plaint de propos racistes qu'aurait tenus Christophe Galtier à l'égard de certains joueurs musulmans. Les deux hommes étaient à l'époque en conflit ouvert, en désaccord notamment sur la politique de recrutement du Gym. Leur acrimonie réciproque a pris un tournant judiciaire après la divulgation de ces correspondances internes. Le parquet de Nice a décidé de se saisir de l'affaire Galtier en lançant une enquête préliminaire. Des joueurs et des membres du staff ont été auditionnés et les investigations ont justifié la convocation de l'ex-entraîneur et de son fils à la caserne Auvare.

À ce stade, Christophe Galtier a été

invité à s'expliquer sur les faits qui lui sont reprochés. Au terme de son audition et au vu des éléments recueillis notamment lors des perquisitions réalisées au siège de l'OGC Nice, le parquet estime que les accusations de Julien Fournier sont étayées.

## « Aucun commentaire »

L'ancien coach du Gym les conteste fermement. Contacté, le cabinet de M<sup>e</sup> Olivier Martin, qui assure la défense de Christophe Galtier, nous a fait savoir qu'il n'aurait « aucun commentaire à apporter » concernant cette affaire. Il réserve ses arguments aux magistrats du tribunal correctionnel qui auront à décider de la culpabilité ou non de celui qui a entraîné le Gym de juin 2021 à juin 2022 avant de rejoindre le PSG.

ERIC GALLIANO  
ET CHRISTOPHE PERRIN



Christophe Galtier, l'ancien entraîneur du Gym. (Photo AFP)